



CABINET DU PARC MONNET

L'EXPERTISE JURIDIQUE



Le cabinet DU PARC MONNET : des experts en droit public et privé des affaires à vos côtés depuis 1978.

Le cabinet DU PARC MONNET est né de l'association. En 2022, des cabinets DU PARC (rattaché aux barreaux de Dijon et de Paris) et MONNET VALLA BESSE (rattaché au barreau de Besançon).

Le cabinet DU PARC MONNET a pour ambition de satisfaire l'ensemble des besoins de ses clients en Bourgogne Franche-Comté. « Nous proposons à nos clients des solutions stratégiques adaptées et globales, tant en conseil qu'en contentieux », précise l'un des avocats du cabinet.

Le cabinet DU PARC MONNET est composé d'une équipe pluridisciplinaire de 16 avocats et juristes au service de l'ensemble des acteurs de la vie économique : entreprises des secteurs de l'industrie, de la distribution et de l'agriculture ; collectivités locales, associations, hôpitaux, ordres professionnels, syndicats ; professionnels libéraux ; dirigeants d'entreprises ; particuliers.

INFOS : AARPI DU PARC MONNET
www.duparc-monnet.legal
 • 4 B, rue Jeanne Barret, CS 96627, 21066 DIJON
 Tél. : 03-80-60-93-40
 • 5 C, rue Alfred de Vigny, 25000 BESANÇON
 Tél. : 03-81-53-14-00
 • 25, rue du Général Foy, 75008 PARIS
 Tél. : 01-89-16-67-51